Message expédié sur le site de France Inter le 1er février 2016 – 14 heures 40

Bonjour Cher Jean Lebrun,

Je suis actuellement engagé dans le mouvement de protestation suscité par le projet de rachat du domaine de GRIGNON, situé à 20 kilomètres à l’ouest de VERSAILLES, par le club de football du Paris Saint Germain.

Ce domaine, actuellement occupé par AgroParisTech, la grande école européenne d'ingénieurs dans le domaine du vivant et de l'environnement, née du rapprochement de l'ENGREF, l'ENSIA et l'INA P-G, a été mis en vente par l’Etat dans la mesure où l’école déménagera en 2019 pour s’établir sur le plateau de SACLAY.

Le site mis en vente est absolument exceptionnel. Niché dans la vallée du Ru de Gally et incluant une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique, il comporte notamment, au sein d’un parc de 291 hectares entouré d’un vieux mur d’environ 7 kilomètres de long :

* un château de style Louis XIII, classé Monuments Historiques, édifié en 1636 par le marquis de Grignon, Nicolas de Bellièvre (1583-1650), fils du surintendant des finances du roi Henri III
* un arboretum regroupant 125 espèces et variétés d’arbres, véritable trésor régional
* le site de sa falunière, mondialement connue depuis le milieu du XVIIIème siècle (avec cinq affleurements retrouvés sur le domaine, cette falunière présente un intérêt patrimonial majeur de niveau international, les fossiles collectés depuis deux cents ans étant conservés dans de nombreuses institutions et musées à travers le monde)
* plusieurs bâtiments remarquables
* des prairies et des champs servant à des expériences agronomiques

Hors les murs, mais dépendant également du domaine, se situent la ferme d’expérimentation de l’Institut et ses exploitations sur 219 hectares.

Compte tenu du caractère unique de ce patrimoine, l’Etat l’a inscrit dans sa stratégie de création des aires protégées en Ile-de-France et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d’Ile-de-France a affirmé son fort potentiel scientifique dans une motion votée à l’unanimité le 26 novembre dernier.

C’est pourtant sur ce site exceptionnel tant au plan environnemental, scientifique et historique, que les propriétaires du club de football Paris Saint Germain envisagent de construire un immense « centre d’entrainement » destiné à rivaliser avec les plus grands centres européens du même type, et comportant notamment 18 terrains de football, un stade de 5000 places, un parking de 1000 places, et tout un ensemble d’infrastructures diverses, notamment hôtelières !

Un collectif vient de se créer pour s’opposer à ce projet révoltant, qui conduirait à une catastrophe écologique, scientifique et culturelle, en sacrifiant un milieu naturel et historique d'exception, pour y implanter un complexe urbanistique qui pourrait pourtant être installé dans bien d’autres endroits (les candidats existent !!), sans porter atteinte ni à l'environnement ni aux riverains du domaine.

Il y a urgence, car une décision sur le principe de la vente est annoncée pour le mois de mars.

Votre engagement et votre intérêt pour l’Histoire, la science et les enjeux écologiques, m’a conduit à penser qu’en cette période cruciale pour l’avenir de GRIGNON, votre voix forte et respectée pourrait peut-être s’élever pour attirer l’attention du public sur la catastrophe qui le menace, au travers d’une émission consacrée au domaine.

Tant de sujets permettent d’envisager un « spécial GRIGNON » dans La Marche de l’Histoire, depuis l’histoire de son château Louis XIII (où fut célébré le mariage du général NEY et où le général BESSIERES invita l’Empereur au cours de l’hiver 1809-1810, en compagnie du roi de Bavière, des reines de Naples et de Hollande, de Duroc, de Davout,…) à la création par Charles X de l’Institution Royale Agronomique de Grignon, ancêtre de l’INRA. L’histoire de l’Ecole, de ses découvertes, de ses expérimentations, des enjeux qu’elle incarne, pourraient aussi nourrir une passionnante émission sous votre direction.

L’arboretum à lui seul suffirait à en justifier une, de même que la célèbre Falunière, mondialement connue !

Si le sujet vous intéressait, et si la cause vous semblait utile à défendre au travers d’une mise en lumière du trésor historique et scientifique que représente GRIGNON, les candidats à votre micro ne manqueraient pas, qu’ils soient historiens, scientifiques ou les deux !

Pour compléter votre information, je pourrais vous adresser, si vous le désirez, une petite note sur l’histoire du domaine de GRIGNON, ainsi qu’une note établie par l’Association Yvelines Environnement et la motion récemment votée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d’Ile-de-France.

Dès à présent, je vous communique le lien permettant d’accéder à la pétition en ligne lancée par un collectif d’anciens et actuels élèves de l’Ecole, ainsi qu’à son texte de présentation :

<https://secure.avaaz.org/fr/petition/Stephane_le_Foll_ministre_francais_de_lagriculture_Halte_a_la_vente_du_patrimoine_scientifique_francais_au_Qatar/?tgnxYjb>

En espérant vivement que cette proposition retiendra votre attention, je me tiens bien évidemment à votre entière disposition pour échanger avec vous et vous fournir tout renseignement ou contact complémentaire.

Veuillez accepter, Cher Jean Lebrun, mes plus cordiales salutations.

Frédéric DELAMEA